

— Oui, ma mère.

— Mon enfant, les circonstances et notre misère sont telles que je ne puis garder mes filles près de moi. Comme vos sœurs, vous irez donc attendre, dans votre famille, qu'il plaise au bon Dieu de faire luire sur nous des jours moins tristes.

— Mais, je n'ai plus de famille, reprit la petite sœur Angèle... Mon père, ma mère sont morts. Mon frère et sa femme sont partis pour l'Amérique. Notre maison est vendue. Je vous ai apporté pour ma dot les cinq cents francs qui formaient toute ma part d'héritage. Il ne me reste rien, rien, ni personne qui s'intéresse à moi.

La supérieure la regardait sans répondre et plongeait ses yeux d'acier dans les yeux pleins de larmes de la petite sœur.

— Si, ma mère... Maintenant je me souviens. Il me reste quelqu'un : mon parrain, qui est aubergiste à six lieux d'ici. Sa fille a mon âge. Elle était mon amie. Mais, vit-elle encore ? Son père voudrait-il me recevoir ?

— Dès demain, vous irez vous en informer, mon enfant... dit la supérieure, en congédiant la petite sœur Angèle.

Celle-ci, comme elle en avait reçu l'ordre, s'acheminait, le lendemain, vers le village où elle devait trouver sa vie. Son viatique consistait en un morceau de pain et vingt sous. Elle avait, en effet, versé toute l'aumône du curé à l'économe du couvent... La petite sœur allait... allait, haletante, couverte de poussière, lorsqu'un passant en eut pitié et la fit monter sur le haquet chargé de vin, qu'il conduisait — voyez quel singulier hasard — au cabaret où se rendait sœur Angèle. Ils achevèrent leur route ensemble.

Pas n'est besoin de dire la stupeur du parrain quand la filleule lui fit son triste récit. Et pourtant, et pourtant, elle ne pouvait arriver plus à propos... La fille du cabaretier, nouvellement mariée, venait en effet de partir